

**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**  
**ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**  
**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**SECTION**

**BREVET D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE  
GUIDE TOURISTIQUE – GUIDE REGIONAL**

**ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE DE TYPE COURT**

**CODE : 741200S32D1**

**DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX**

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 20 mai 2010,  
sur avis conforme de la Commission de concertation**

# **BREVET D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE GUIDE TOURISTIQUE– GUIDE REGIONAL**

## **ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE DE TYPE COURT**

### **1. FINALITES DE LA SECTION**

#### **1.1. Finalités générales**

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette section doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

#### **1.2. Finalités particulières**

Cette section vise à permettre à l'étudiant, conformément au profil professionnel de Guide Touristique - Guide régional annexé et compte tenu de son niveau de formation, d'acquérir les compétences théoriques, techniques et méthodologiques relatives :

- ◆ à l'accueil et au respect du public sachant qu'il peut être porteur d'une histoire et d'une culture spécifiques,
- ◆ à la présentation d'informations et d'explications de manière claire et vivante en utilisant les techniques de communication adéquates,
- ◆ à la gestion des groupes dont il a la charge et à la réponse à ses attentes,
- ◆ à la préparation de ses visites par un travail de recherche pertinent et adapté, si possible, au public dont il aura la charge,
- ◆ au bon déroulement du programme, au respect des temps impartis aux activités, à la gestion des imprévus sans perdre de vue l'objectif final,
- ◆ à la découverte par le public guidé du patrimoine matériel et immatériel (gastronomie, folklore, arts, ...), les richesses naturelles « in situ » en fournissant des informations qui permettent aux visiteurs de comprendre l'histoire, la vie politique, économique et sociale du pays, d'une région, d'une ville ou d'un site,
- ◆ à la promotion du patrimoine artistique et gastronomique, des richesses naturelles du pays, de la région, de la ville ou du site visités,
- ◆ à l'utilisation pertinente des ressources documentaires disponibles (guides, cartes, internet, ...),
- ◆ au développement de bonnes relations avec le chauffeur et le personnel rencontré,

- ◆ à l'élaboration d'itinéraires touristiques en gérant les différentes contraintes techniques et la chaîne de prestations dans le temps imparti,
- ◆ à l'utilisation des outils linguistiques adéquats permettant l'intelligibilité du message,
- ◆ à l'évaluation de la qualité en vue d'améliorer les prestations de guidage proposées.

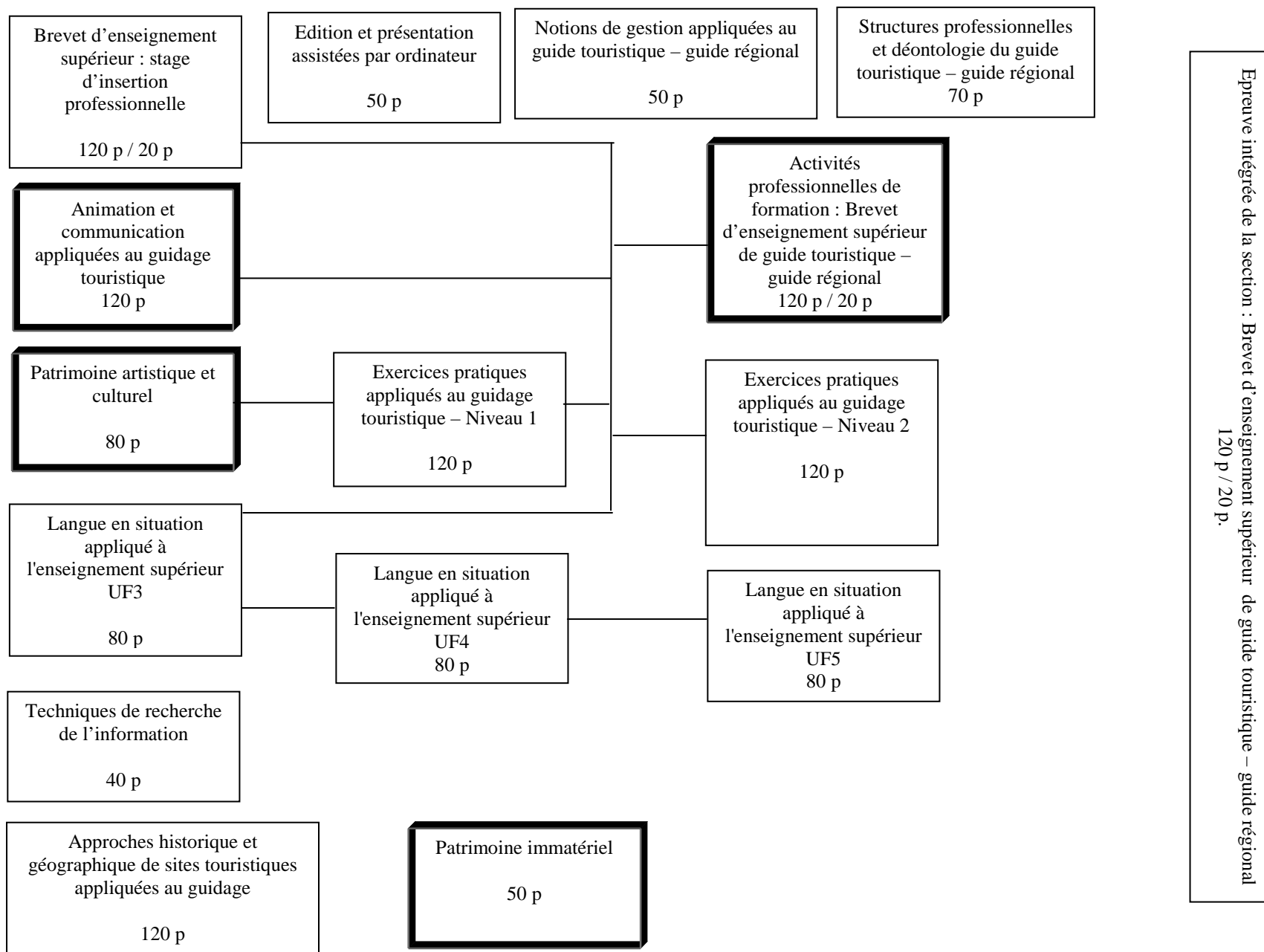
## 2. UNITES DE FORMATION CONSTITUTIVES DE LA SECTION

<u>Intitulés</u>	<u>Classement des U.F.</u>	<u>Code des U.F.</u>	<u>Code du domaine de formation</u>	<u>Unités déterminantes</u>	<u>Nombre de périodes</u>	<u>Nombre d'ECTS</u>
Brevet d'enseignement supérieur : Stage d'insertion professionnelle	SCEC	741201U32D1	708		120/20	3
Animation et communication appliquées au guidage touristique	SCEC	741204U32D1	708	X	120	10
Patrimoine artistique et culturel	SCEC	040002U32D1	002	X	80	7
Exercices pratiques appliqués au guidage touristique – Niveau 1	SCEC	741206U32D1	708		120	11
Exercices pratiques appliqués au guidage touristique – Niveau 2	SCEC	741207U32D1	708		120	11
Techniques de recherche de l'information	SCEC	715000U32D1	702		40	3
Patrimoine immatériel	SCEC	741209U32D1	708	X	50	5
Approches historique et géographique de sites touristiques appliquées au guidage	SCEC	741203U32D1	708		120	13
Notions de gestion appliquées au guide touristique – guide régional	SCEC	741208U32D1	708		50	5
Structures professionnelles et déontologie du guide touristique – guide régional	SCEC	741205U32D1	708		70	7
Edition et présentation assistées par ordinateur	SCEC	754303U32D1	710		50	4
<i>En langue étrangère</i>						
Néerlandais en situation appliqué à l'enseignement supérieur - UF3	SCEC	730193U32D1	706		80	7
Néerlandais en situation appliqué à l'enseignement supérieur - UF 4	SCEC	730194U32D1	706		80	7
Néerlandais en situation appliqué à l'enseignement supérieur - UF 5	SCEC	730195U32D1	706		80	7
OU						
Anglais en situation appliqué à l'enseignement supérieur - UF3	SCEC	730293U32D1	706		80	7
Anglais en situation appliqué à l'enseignement supérieur - UF4	SCEC	730294U32D1	706		80	7
Anglais en situation appliqué à l'enseignement supérieur - UF5	SCEC	730295U32D1	706		80	7
OU						
Allemand en situation appliqué à l'enseignement supérieur - UF3	SCEC	730393U32D1	706		80	7
Allemand en situation appliqué à l'enseignement supérieur - UF4	SCEC	730394U32D1	706		80	7
Allemand en situation appliqué à l'enseignement supérieur - UF5	SCEC	730395U32D1	706		80	7
OU						
Espagnol en situation appliqué à l'enseignement supérieur - UF3	SCEC	730493U32D1	706		80	7
Espagnol en situation appliqué à l'enseignement supérieur - UF4	SCEC	730494U32D1	706		80	7
Espagnol en situation appliqué à l'enseignement supérieur - UF5	SCEC	730495U32D1	706		80	7
OU						
Italien en situation appliqué à l'enseignement supérieur - UF3	SCEC	730593U32D1	706		80	7

Italien en situation appliqué à l'enseignement supérieur - UF4	SCEC	730594U32D1	706		80	7
Italien en situation appliqué à l'enseignement supérieur - UF5	SCEC	730595U32D1	706		80	7
OU						
Luxembourgeois en situation appliqué à l'enseignement supérieur - UF3	SCEC	731693U32D1	706		80	7
Luxembourgeois en situation appliqué à l'enseignement supérieur - UF4	SCEC	731694U32D1	706		80	7
Luxembourgeois en situation appliqué à l'enseignement supérieur - UF5	SCEC	731695U32D1	706		80	7
Activités professionnelles de formation : Brevet d'enseignement supérieur de guide touristique – guide régional	SCEC	741202U32D1	708	X	120/20	8
Epreuve intégrée de la section : Brevet d'enseignement supérieur de guide touristique – guide régional	SCEC	741200U32D1	708		120/20	12

<b>TOTAL DES PERIODES DE LA SECTION</b>	
A) nombre de périodes suivies par l'étudiant	1420
B) nombre de périodes professeur	1120
C) nombre d'ECTS suivies par l'étudiant	120

### 3. MODALITES DE CAPITALISATION



#### **4. TITRE DELIVRE À L'ISSUE DE LA SECTION**

« Brevet d'enseignement supérieur de guide touristique – guide régional » de l'enseignement supérieur économique de promotion sociale et de type court.